Photos
- LEHAUX-MAurice-1-Corinne-ferrand.jpg

Genre
Homme

Nom
LEHAUX

Prénom
Maurice Julien

Nom et Prénom(s)
LEHAUX Maurice Julien

Chronologie
1941

Statut
- FFI

Groupes
- Vagabond Bien Aimé

Zones d'action
Le Havre

Date de naissance
06/01/1925

Commune
Le Havre

Département / Pays
76

Lieu
Le Havre - 76

Parcours dans la résistance

Né au Havre le 6 janvier 1925, **Maurice Julien LEHAUX** est le benjamin d'une fratrie de quatre enfants (Andrée,

Fernand et Bernard) qui tous s'engagèrent au sein du groupe Vagabond Bien Aimé.

Recruté avec Bernard en juillet 1941, il fait partie des membres fondateurs du Groupe Vagabond Bien Aimé qui seront dirigés par Svetislav Tsiritch à partir de 1942 ; il reçoit le nom de code AVB 22.

Au matin du 14 juillet 1941, sa première action, en compagnie de Bernard fut de poser un drapeau français sur la dalle du Monument aux Morts de la place Gambetta.

Deux mois plus tard, avec Jean Langlois et Louis Pellerin, il participe au sabotage des lignes téléphoniques qui, à hauteur du Funiculaire, relient le Kommandant, rue Félix Faure, aux postes de la Feldgendarmerie et de la Feldkommandantur.

La même année, il participe avec Bernard et Jean Langlois au sectionnement des lignes téléphoniques reliant la Kreiskommandantur aux postes de DCA, à la hauteur du 457 route nationale.

Le 11 novembre 1941, après avoir sectionné une ligne téléphonique de 7 câbles rue Dupleix, Maurice et Bernard hissent un drapeau britannique au mat du cimetière Sainte Marie.

En janvier 1942, la même équipe entreprend de nouveaux sabotages : la coupure de la ligne téléphonique d'Aplemont à la hauteur de l'avenue de Frileuse ainsi que de la ligne reliant Le Havre à Etretat-Fécamp-Epouville et Rolleville, en 17 endroits différents...

Peu de temps après, Maurice, Louis Vauboin et Jean Langlois se rendent à Saint Vigor pour y couper la ligne téléphonique avec l'Eure.

Le 14 juillet 1942, Maurice LEHAUX et son frère Bernard déposent un drapeau britannique au cimetière Sainte-Marie.

Le 18 aout, veille du raid allié sur Dieppe, l'ordre parvient à Svetislav Tsiritch de couper toutes les lignes importantes de transmissions ennemies. Parmi les 17 lignes qui seront sabotées Maurice coupe 6 lignes de liaison de l'état -major à Aplemont.

Il raconte : « *J'arrivais rue Emile Dupont afin d'y accomplir ma besogne. L'heure n'était pas venue et de plus, bien des habitants du quartier s'attardaient aux portes et aux fenêtres, respirant l'air frais du soir. Je continuais ma route, suivant « mes » fils avec satisfaction ; je les évaluais à une trentaine et passais ainsi devant une sentinelle boche, l'arme à la bretelle. A cent mètres de l'endroit où est posté l'allemand, la rue oblique légèrement sur la droite ; il n'y a plus de maisons et les fils sont placés sur des chevalets placés à peu près tous les 25 mètres. Je crus l'endroit propice et déposai ma bécane le long du talus. 10 heures à ma montre, je grimpe sur le talus, coupe avec ardeur, écoutant le sympathique cric-crac des pinces. Au fur et à mesure de leur chute, les fils émettent un son modulé de corde à piano sur tendue. Mais lorsque je coupe les derniers fils, ce que je n'avais pas prévu arrive : les chevalets, devenus inutiles par suite de la rupture des fils, s'abattent à tour de rôle comme un château de cartes ou une rangée de dominos. Inutile de vous dire que, surpris, j'enfourchais mon vélo pour déguerpir en vitesse, mais une détonation claque dans l'air et j'entends siffler une balle. Une seconde détonation et ma pompe tombe à terre ; je descends pour la ramasser et m'aperçois qu'elle est tordue. Au même instant, j'entends un troisième coup de feu et sens une brûlure au front. Inconsciemment, tout tremblant, je remonte en selle et démarre à toute allure ... »* (La guerre en veston)

Dans la nuit du 10 au 11 octobre, il participe avec Bernard, Jean Denis et Jean Langlois à la pose d'un coffret à tracts qui libère son contenu dans la foule à la sortie d'un match de football au HAC. Le 26 octobre, il est de l'équipe de la rue Louis Blanc qui incendie deux camions dans un garage allemand.

Le 8 novembre, il échappe de nouveau à une fusillade lors d'une opération avortée de sabotage de stock de fourrage à Bolbec.

En 1943, le 15 janvier, il participe au sabotage d'un moteur de bétonneuse, rue de la Cavée verte. Le 6 février, en compagnie de Bernard et Louis Vauboin, il dépose un coffret à tracts sur la marquise de l'Eden Cinéma au Havre. Lorsque le lendemain Jean Denis déclenche le mécanisme, les spectateurs se ruent sur les papillons et découvrent

ce message : "*Vengez-vous en démoralisant les Allemands*".

Au Printemps, Bernard et Maurice se font sermonner pour avoir dérobé, sans en avoir reçu l'ordre, un drapeau nazi au cimetière Sainte Marie...

Le 4 septembre 1943, Maurice participe au tirage du Patriote n°10 et le 23 octobre, à la pose d'un coffret de 2500 tracts au HAC.

Le 11 novembre, il participe à la pose de drapeaux tricolores aux Monuments aux morts de Sanvic et de Bléville.

Début décembre, il se rend à Octeville près d'un barrage avec Jean Maltrud et Bernard où ils se font ouvrir le mur anti-char gardé par des sentinelles allemandes. 200 mètres plus loin, dans un champ, ils dérobent trois grenades d'alarme et une fusée.

Les *Vagabonds* manquent cruellement d'armes et décident le 11 décembre de former une équipe de 5 personnes, dont Maurice, pour en dérober la nuit, dans une armurerie qui répare des mitraillettes et mitrailleuses, située rue Guillaume Le Conquérant. Malheureusement une patrouille inopinée de feldgendarmes mettra un terme à l'expédition.

En janvier 1944, Maurice est l'adjoint de Jean Maltrud, chef de la section B.

Le 8 septembre, Maurice LEHAUX kidnappe en pleine rue le collaborateur René Linck et le ramène pour interrogatoire à la Villa Liberté. Sur les aveux de ce dernier, les Vagabonds se mettent à la recherche de Bernard Toque, définitivement compromis, et apprennent qu'il a été arrêté par Jean Robinet, chef du groupe France Avant Tout , détenu au PC FFI de l'hôtel du Cheval bai. Une confrontation entre les deux accusés est organisée à la Villa Liberté.

En septembre 1944, Maurice, célibataire, postier, domicilié 3 rue de la Nation au Havre est compris dans les effectifs du Havre au groupe Tsiritch pour les combats de la Libération (matricule 1906).

Après la Libération du Havre, il s'engage au 7e BM dans l'armée de la Libération pour la campagne d'Allemagne.

Il est grièvement blessé à la bataille de Rastatt par balle explosive après s'être porté trois fois volontaire pour des missions dangereuses en 36 heures. Il passa plusieurs mois dans un hôpital militaire.

Maurice LEHAUX a été homologué FFI et était titulaire de la carte CVR (1988).

Distinctions : Croix de Guerre 39-45 avec étoile de bronze. Cité à l'ordre du Régiment.

Maurice LEHAUX est décédé le 1er janvier 1995 au Havre et est inhumé au cimetière Sainte Marie : Division : 20 Section : 2 Rang : A Emplacement : 22 (expire le 10/01/2030).

Variante d'état-civil relevée dans les sources : nom Le Haux (archives municipales, fichier 76). Pseudo Lebas, dans La guerre en veston.

Documents annexés : Article du Havre Libre (Archives Municipales Le Havre) - Carte d'identité de résistant de Maurice Lehaux (crédit : Corinne Ferrand) - Sépulture de Maurice Lehaux au cimetière Sainte Marie (Sylvain Prentout) - Organigramme du Vagabond Bien Aimé - Pièces du Dossier CVR 3868W adsm (David Fouache)

SHD Vincennes
GR 16 P 357714

Archives 76
4691 W

Carte CVR
19/05/1988

Archives du collectif
Dossier CVR (D. Fouache) - La guerre en veston, récit VBA (D. Fouache) - La Résistance au Havre de 1940 à septembre 1944. Rodrigue Serrano, mémoire de Maitrise, Université de Rouen, 1999 (JH Caillard) - Archives VBA (D. Fouache) - Fichier CVR ADSM (M. Baldenweck) - Liste des FFI du Havre engagés au Bataillon de Marche du 129e RI (Archive Armée française, 3e Région - source : M. Leixa)

Archives municipales
Cote 40Z3 - Cote 94Z155

Photothèque / Documents annexes
- LEHAUX-Maurice-scaled.jpg
- LEHAUX-Maurice-VBA-2.jpg
- LEHAUX-maurice-1-scaled.jpg
- Diapositive1.JPG
- Diapositive2.JPG
- Diapositive3.JPG
- IMGP8952.JPG
- IMGP8951.JPG
- IMGP8950.JPG
- IMGP8949.JPG
- IMGP8948.JPG
- IMGP8947.JPG
- IMGP8946.JPG

Crédit Photo
© Corinne Ferrand

Mise à jour
06/11/2021